



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Documentation
française

DOSSIER DE PRESSE

Servir la démocratie



au service de l'intérêt général, des agents publics
et des citoyens pour

Informier
sur le
fonctionnement
des institutions

Éclairer
sur les grands
enjeux
de société

Délivrer
une information fiable
et claire
sur l'action publique

Un ancrage dans la grande histoire pour une mission pérenne d'information publique.

Issue des services de documentation créés à Alger, à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale par Marcel Koch et Jean-Louis Crémieux-Brilhac pour documenter le gouvernement à la Libération, puis toute la société française pour vivifier la démocratie, La Documentation française n'a pas varié en 80 ans.

Intégrée aujourd'hui au sein de la direction de l'information légale et administrative (DILA) et éditeur public de référence, La Documentation française s'adresse à tous, des agents publics aux journalistes, des professeurs aux étudiants, jusqu'aux citoyens engagés ou simplement curieux.

Elle a dû s'adapter, se transformer, adopter les nouveaux usages, se décliner en numérique sur Vie-publique.fr mais les constantes sont les mêmes depuis la volonté de quelques figures historiques et emblématiques : la rigueur de la source, le recours aux meilleurs spécialistes par discipline, la pédagogie, la diversité des sujets en phase avec son temps, le respect de la langue française.

La Documentation française reste aujourd'hui un bien commun public, utile et citoyen.

1 403

Titres au catalogue

4 716

Abonnements aux revues

57 776

Exemplaires vendus en 2024

493 000

Visites sur le catalogue en ligne en 2024

3 500

Retombées médias en 5 ans

50

Productions pour le compte d'administrations partenaires en 2024

La Documentation française est née à la Libération : « *Une des plus belles idées de la République* », selon Jules Moch, résistant et ancien ministre de l'Intérieur.

Une institution originale fondée par Marcel Koch (directeur de La Documentation française (1945 - 1969) et Jean-Louis Crémieux Brilhac (co-fondateur, directeur adjoint, directeur jusqu'en 1982).

Un éditeur public fidèle à son ADN : rassembler et diffuser une information pour éclairer les décisions, renseigner les citoyens et élever le débat public.

Une mission immuable : donner accès au plus grand nombre à une information fiable et intelligible sur les thèmes et enjeux nationaux ou internationaux du monde d'aujourd'hui.

Une équipe pluridisciplinaire, un conseil stratégique éditorial pour La Documentation française et un conseil scientifique pour la revue *Questions internationales* viennent enrichir les réflexions autour des prochaines publications, des thèmes à couvrir, des titres à imaginer. Des planifications éditoriales à deux ans qui imposent une réflexion nourrie, une finesse de perception des titres à concevoir, un évitement de l'urgence et une anticipation programmatique ambitieuse.

La Documentation française forme aujourd'hui avec le site Vie-publique.fr et ses réseaux sociaux (né sous son égide en 2002) une offre complémentaire d'information citoyenne qui mixe le papier et le numérique, en permettant des déclinaisons variées et plus adaptées aux usages des plus jeunes notamment. Vie-publique.fr réserve un espace au catalogue de La Documentation française et valorise ses revues et collections.

Des revues

Depuis 1947, la revue *Cahiers français* aborde les grands sujets qui nourrissent le débat public. Illustrée par des infographies et photographies, ses articles courts et ses fiches pratiques permettent de mieux comprendre les questions de société, d'économie et de politique.

Depuis, 2003, la revue *Questions internationales* est une référence pour comprendre l'actualité internationale et européenne. Sa rédaction par des experts reconnus des relations internationales présente les analyses de façon claire et synthétique.



Des collections

La collection de poche *Découverte de la vie publique en France et dans l'Union européenne*, rédigée par des universitaires et organisée sous forme de questions-réponses, constitue un outil d'information clair et complet à destination d'un large public.

La collection *Doc'en Poche* propose des ouvrages accessibles, des analyses claires et synthétiques permettant à chacun de se faire une opinion. Elle s'adapte à des usages de lecture rapide sur des thèmes clés de la vie de la société et de l'actualité politique, économique et sociale.

La collection *Concours administratifs* (ex collection *Formation administration concours*) est conçue pour les candidats aux concours administratifs des fonctions publiques, mais s'adresse aussi aux étudiants passant des concours d'entrée aux grandes écoles ou des examens. Elle propose des ouvrages traitant de façon approfondie des matières présentes aux programmes.



UN CATALOGUE DE 1 403 TITRES

La Documentation française forme un ensemble cohérent et complémentaire avec le site Vie-publique.fr, sur lequel on retrouve un catalogue de 1403 références, ainsi que les déclinaisons numériques de ses productions. Toutes les revues et ouvrages sont en vente en librairie et en e-librairie et, depuis 2024, certains titres sont accessibles sur Cairn.

UNE MARQUE ÉDITEUR QUI COMPTE POUR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

La Documentation française est une référence pour la sphère publique. À ce titre, elle compte près d'une centaine d'administrations partenaires (ministère de la Culture, Conseil d'État, Cour de cassation, Cour des comptes, Institut national du service public...) qui publient sous sa marque rapports officiels, rapports d'activités, guides, ouvrages historiques...

UNE OFFRE ÉDITORIALE PAPIER ET NUMÉRIQUE COMPLÈTE AVEC VIE-PUBLIQUE.FR

En 2002, Vie-publique.fr est venu compléter l'offre éditoriale de La Documentation française, sous l'impulsion de la directrice, Sophie Moati. L'objectif était clair : rester en phase avec les usages, adapter la ligne éditoriale aux nouveaux publics et décliner les contenus dans des formats pédagogiques, dynamiques et visuels.

L'éditeur des portraits officiels des Présidents

La Documentation française diffuse la totalité des portraits officiels des présidents de la République française et assure la gestion de ses droits. Elle en a l'exclusivité depuis la présidence de Charles de Gaulle.



Un millésime pour Jeune et Citoyen !

Approuvé sur le terrain dans le cadre de deux expérimentations conduites avec le Service national universel (SNU) et le réseau Infos Jeunes en 2024, *Jeune et Citoyen*, guide pratique des 15-25 ans, a été millésimé pour rester à jour et en phase avec les attentes et usages. De nombreux partenaires publics ont émis le souhait d'y contribuer. « Nous sommes très fiers de ce guide qui réunit nos contenus dans une approche pragmatique et pédagogique à destination des jeunes pour leur permettre d'accéder à leurs droits, de réaliser leurs démarches et mieux saisir les grands principes du vivre ensemble », précise Nadège Cressonnier, responsable du département de l'édition et du débat public. La 2^e édition est enrichie, toujours conçue en 10 thèmes et 40 sujets, avec une approche adaptée à cette tranche d'âge : écriture simplifiée, style direct, maquette dynamique, rubriques variées...



La collection dédiée aux concours change et modernise son identité graphique

Depuis 35 ans, la collection *Formation administration concours* accompagne les candidats aux concours administratifs des fonctions publiques et les étudiants passant des concours d'entrée aux grandes écoles ou des examens. Un classique qui compte quelques titres iconiques mais avait besoin de se moderniser. Le souhait était de rendre plus lisible sa finalité et son objectif, de permettre une meilleure identification de la marque. La collection portera le nom de « *Concours administratifs* » et verra sa ligne graphique modernisée et mieux identifiable. **Lancement en novembre 2025.**



Une politique de partenariats renforcée vers les jeunes publics

La Documentation française est depuis cette année présente sur Instagram, en plus d'une lettre trimestrielle qui compte **86 700 abonnés**. Des partenariats existent avec son pendant numérique Vie-publique.fr et seront renforcés : avec Lumni (plateforme éducative numérique de l'audiovisuel public français) pour des dossiers thématiques et des contenus coconstruits avec le Clemi (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) en partenariat avec lequel sont organisées des réunions régulières dans les lycées.



UNE ÉDITION SPÉCIALE DE QUESTIONS INTERNATIONALES EN LIEN AVEC LE PROGRAMME SCOLAIRE DES PREMIÈRES ET TERMINALES

La rédaction a soigneusement sélectionné, parmi les 133 numéros parus, les 30 articles les plus pertinents en lien avec chaque thème du programme HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques) de première et terminale. Chaque article a été actualisé et contextualisé pour offrir une compréhension approfondie des thèmes et faire la différence le jour de l'épreuve.

Les clés du monde contemporain
PARUTION LE 23 OCTOBRE 2025

Questions internationales
Hors-série spécial HGGSP

CHRONOLOGIE : D'UNE ADMINISTRATION À UNE MAISON D'ÉDITION PUBLIQUE

19 octobre 1945

Décret du 19 octobre 1945 créant la direction de la documentation et de la diffusion rattachée au ministère de l'Information. Installée au 14-16, rue Lord-Byron (Paris 8^e), Marcel Koch en est le premier directeur. Une sous-direction de la documentation est confiée à Jean-Louis Crémieux-Brilhac.

Décembre 1944-février 1945

Création des périodiques et collections, articles et documents (18 décembre 1944), Notes et études documentaires (10 janvier 1945), *Cahiers français d'information* (1^{er} février 1945).

14 juin 1946

Décret autorisant à vendre les publications éditées par la direction de la documentation et de la diffusion sous le label « La Documentation française ».

30 décembre 1950

Après son rattachement au secrétaire général du Gouvernement par le décret du 13 novembre 1947, le décret du 30 décembre 1950 fixe de manière durable les attributions de La Documentation française : rassembler, en vue de mettre à la disposition des administrations, une documentation sur les principaux problèmes d'actualité ; éditer des documents d'information générale, en particulier ceux que ni la presse ni l'édition privée n'ont vocation à publier (rapports officiels, discours publics, textes diplomatiques, etc.) ; éditer des publications de vulgarisation pour informer un large public sur les questions françaises et internationales.

Juillet 1961-décembre 1965

Ouverture du Centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'outre-mer (CEDAOM). Création des revues *Afrique contemporaine* (1961), *Maghreb* (1964), *Problèmes d'Amérique latine* (1965). Ouverture du Centre d'études sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est (CEDUCEE, janvier 1967).

1970

Création du service du livre chargé de développer les activités éditoriales de La Documentation française vers les administrations. Sous l'impulsion du secrétaire général du Gouvernement, les collections se multiplient : rapports officiels, publications de la DATAR, rapports du plan, etc.

1978

Première édition du *Guide de vos droits et démarches*. L'ouvrage se propose de « répondre aux questions que chacun peut se poser comme citoyen, chargé de famille, producteur, consommateur, contribuable, justiciable ».

1985

À l'occasion du 40^e anniversaire de la capitulation allemande, inauguration d'une exposition sur la propagande pendant l'Occupation, « 1944 – 1945 : le double langage de l'information ».

1990

Lancement de la collection *Formation administration concours*.

1995

Célébration à l'Hôtel Matignon du 50^e anniversaire de La Documentation française, sous la présidence d'Alain Juppé, Premier ministre.

2002

Mise en ligne de Vie-publique.fr, le site internet sur la vie des institutions et du débat public.

2003

Premier numéro de la revue *Questions internationales*.

2012

Réalisation des premiers livres numériques au format ePub pour la collection « Doc'en poche ».

2019

Le catalogue de La Documentation française est intégré au site Vie-publique.fr.

2020

Lors du premier confinement, La Documentation française offre à ses lecteurs la possibilité de consulter gratuitement en ligne ses revues *Cahiers français* et *Questions internationales*.

2021

À l'occasion du 40^e anniversaire de l'abolition de la peine de mort, réalisation de l'ouvrage *Un combat capital* en partenariat avec le Centre des monuments nationaux et le ministère de la Justice.

2022

Femmes et République : beau livre illustré, préfacé par Michelle Perrot, retraçant deux siècles de conquêtes des femmes dans la vie de la cité.

2023

Les 20 ans de la revue *Questions internationales* avec un numéro double spécial dédié à la paix.

2024

Parution en librairie de *Jeune et Citoyen*, guide pratique des 15-25 ans sur leurs droits et leurs devoirs et les démarches afférentes.

2025

80 ans de La Documentation française.

La Documentation française

Servir la démocratie

Pérenniser sa mission citoyenne d'information

La Documentation française poursuit dans la voie engagée de longue date : rendre accessible au plus grand nombre une information précise et objective sur les grands problèmes politiques, économiques et sociaux du moment.

Devant la multiplication des fausses informations et la prolifération des sources d'information, La Documentation française cherche à atteindre un équilibre entre concision et justesse, pour que chacun puisse s'informer efficacement sur les sujets qui lui importent.

Lutter contre la désinformation

La Documentation française s'impose des règles simples mais exigeantes, qui se traduisent par des consignes adressées aux auteurs dans le respect de leur liberté académique et des principes que les rédacteurs et éditeurs de La Documentation française respectent scrupuleusement :

- 1. Le refus de la polémique**, ce qui n'empêche nullement un auteur de défendre une thèse, à la condition qu'il expose et réfute sans caricature le point de vue opposé.
- 2. Le respect des normes d'élaboration et d'exposition du savoir** : rigueur du raisonnement (cohérence, clarté des arguments), exactitude des sources (authentification et référencement des documents cités, rapport fidèle de chaque prise de position publique, etc.), respect des faits.
- 3. Le refus de toute présentation subjective et partisane** : respect d'un principe d'impartialité et d'équilibre dans le choix des auteurs et des thèmes.

Le respect de ces conditions doit permettre à l'État éditeur d'éclairer au mieux le débat public dans une démocratie.

Cibler de nouveaux publics

Avec la diffusion de ses publications sur le site Vie-publique.fr (dans lequel les rapports, discours, lois, consultations sont publiés), La Documentation française est accessible en ligne, avec certains numéros en libre accès sur de grands sujets de société français ou internationaux, pour favoriser un accès simplifié à l'information. Les ouvrages et revues sont en vente en ligne et en librairie.

Le déploiement de lettres d'information, de comptes réseaux sociaux, les participations nombreuses à des salons et événements, les partenariats, les coéditions forment un ensemble cohérent de déploiement pour toucher tout type de public. Le relai régulier des médias est aussi précieux pour la maison d'édition qui entretient depuis des dizaines d'années une relation étroite avec la presse, qui constitue une source d'inspiration sur de nombreux sujets.



FRANÇOIS COHEN
RESPONSABLE DU PÔLE
DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

Ces dernières années, quelles sont les évolutions notables dans la sélection des sujets d'auteur et la ligne éditoriale ?

Nous nous sommes recentrés sur nos cœurs de cible (étudiants, enseignants, agents publics...), et tout citoyen désireux de mieux comprendre le monde dans lequel il évolue, autrement dit, nous avons laissé de côté les publications trop spécialisées, trop pointues, au profit d'ouvrages et numéros de revues accessibles au plus grand nombre.

Pour la sélection des sujets, nous restons en permanence en éveil pour détecter les sujets qui seront dans l'actualité au moment de nos parutions, d'où les succès ces dernières années de nos numéros *Questions internationales* « Géopolitique des matières premières » ou « OTAN », *Cahiers français* « Défis de la démocratie » ou « Intelligence artificielle », etc.

Nous recherchons les sujets pour lesquels nous pouvons apporter un « plus » à nos lecteurs. Par exemple, les questions de développement durable sont très présents dans le débat public ; à travers nos publications (Doc'en Poche « Climat », « Océan », « Eau », *Cahiers français* « Économie verte », etc.) nous apportons des données objectives, des faits, nous présentons et analysons les politiques publiques, ce qui permet au lecteur de se forger un avis éclairé sur les sujets.

Nos auteurs sont des experts qui savent rendre accessible leur savoir : universitaires ou professionnels des domaines traités. Nous essayons de trouver un équilibre entre spécialistes reconnus et « jeunes pousses ».



Quels grands changements dans la présentation des informations et les canaux de diffusion ?

Nous avons aussi porté nos efforts vers la forme de nos publications, en revoyant nos maquettes pour les rendre aussi accessibles et attrayantes que possible. Les maquettes « Doc'en poche », « Découverte de la vie publique », « Cahiers français » ont été revues, celle de « Concours administratifs » est en train de l'être.

Enfin, la question des canaux de diffusion est très importante. Aujourd'hui, pour être lu, pour toucher ses publics, il faut multiplier autant que possible les canaux de diffusion : nous sommes diffusés en papier et en numérique, en librairie et, pour nos revues, en kiosque. Pour le numérique, en plus des ePub et PDF, nos ouvrages et revues sont diffusés sur Cairn (site incontournable pour les étudiants et chercheurs en sciences humaines) et nos revues sont sur Cafeyn, pour le grand public.

Nous restons à l'écoute des retours que nous font nos partenaires de diffusion sur nos produits, car ce sont des données précieuses pour s'améliorer et chercher à être toujours plus proche de nos lecteurs.

Des collections complémentaires : servir la compréhension politique, économique et sociale du monde contemporain.



JULIEN WINOCK,
RESPONSABLE ÉDITORIAL,
CAHIERS FRANÇAIS

Dans un environnement saturé d'informations, quelle vision adopter pour être entendu ? Qu'est-ce qui vous différencie ?

Cahiers français se donne pour mission d'expliquer le fonctionnement des institutions, d'analyser les questions économiques et sociales qui structurent la vie collective. Elle se positionne comme un « aiguillon » du débat, en optant pour des sujets pérennes, à l'écart du bruit médiatique, afin d'offrir des repères solides et nourrir une culture générale de haut niveau.

La revue répond au besoin de prendre du recul sur l'actualité, de disposer de dossiers de fond et de points de vue pluriels sur les grandes questions qui traversent la société française. Elle comble le manque d'analyses transversales, de comparaisons internationales et de synthèses accessibles sur des sujets complexes, en s'adressant à un public qui souhaite mieux comprendre les tenants et les aboutissants des grands thèmes qui appellent des choix politiques.

Ce qui différencie *Cahiers français* des autres revues et publications est la nature de son cadre éditorial. La revue n'est ni une publication purement académique, uniquement destinée à des chercheurs, ni une revue militante ayant une cause à défendre. Elle a pour ambition d'exposer de façon claire, pédagogique et aussi complète que possible les multiples enjeux autour des évolutions de notre société.

Qu'avez-vous envie de transmettre à celles et ceux qui vous lisent ?

Cahiers français a à cœur de faire vivre le débat public et d'éveiller l'intérêt de nos lecteurs quels qu'ils soient : étudiants, professeurs, fonctionnaires ou toute autre personne ayant envie de s'informer de manière plus approfondie sur les grands enjeux collectifs. Il est très facile d'avoir un avis sur tout. Mais se forger une opinion en s'appuyant sur de solides connaissances, transmises par des auteurs reconnus, experts dans leur domaine, c'est une tout autre ambition. C'est aussi cette exigence que nous souhaiterions transmettre à nos lecteurs citoyens. Une opinion solidement étayée, c'est le



PAULINE VAUBRUN
RESPONSABLE ÉDITORIALE

pouvoir de ne pas se laisser influencer par les simplifications, la démagogie ou le sensationnalisme qui parfois envahissent la scène publique. C'est aussi la possibilité de faire un choix vraiment éclairé au moment des consultations électorales.

LES AUTEURS EN PARLENT
Cahiers français

« Les Cahiers français comptent parmi les grandes revues de référence. J'ai eu l'honneur d'y signer une vingtaine d'articles depuis un quart de siècle. À chaque fois c'est un plaisir de figurer dans des livraisons thématiques qui font toujours un point documenté et didactique sur un thème d'actualité. »

Julien DAMON, sociologue.

« À l'heure où l'information sur les sujets politiques et de société, est au centre des nouvelles guerres hybrides qui menacent les démocraties, la revue les Cahiers français, par la rigueur de ses analyses ainsi que la diversité et la profondeur des thématiques abordées, s'impose comme une publication de référence pour les citoyens soucieux de comprendre les évolutions de nos sociétés. À ce titre j'ai été heureux et honoré de contribuer aux dossiers des Cahiers français en particulier pour évoquer les liens chaque jour plus étroits entre politique et technologies. »

Bernard BENHAMOU, secrétaire général de l'Institut de la souveraineté numérique

NINON BRUGUIÈRE ET JÉRÔME GALLOIS, RESPONSABLES ÉDITORIAUX, QUESTIONS INTERNATIONALES

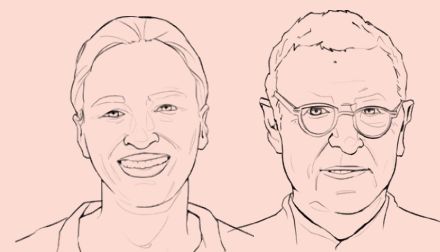
Comment contribuez-vous à faire comprendre les grands enjeux géopolitiques contemporains ?

La revue traite les sujets avec une certaine distanciation de l'actualité immédiate. Ses dossiers approfondis articulent divers angles d'approche (politique, géographie, histoire, économie, sociologie...) et se caractérisent par une approche didactique et même plaisante de l'actualité internationale avec les nombreuses cartes et photos qui illustrent chacun de ses numéros. En cela, elle diffère aussi des revues universitaires ou académiques de relations internationales.

Quelle stratégie pour le choix de vos sujets ?

Questions internationales s'appuie sur deux rédacteurs en chef – le juriste, académicien des sciences morales et politiques, professeur émérite à l'université Panthéon-Assas et président du conseil d'orientation du Centre Thucydide **Serge Sur** et l'historienne, professeure des universités au Conservatoire national des arts et métiers à Paris et chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action (Lirsa) **Sabine Jansen** – et sur un conseil scientifique constitué d'universitaires et de praticiens des relations internationales renommés. La stratégie éditoriale consiste à défricher de nouveaux sujets, à trouver des angles d'approche originaux, parfois à anticiper les sujets qui (re)montent. C'est ainsi que *Questions internationales* a publié un numéro intitulé « À quoi sert l'OTAN ? » en janvier 2022, soit un mois avant le début de la guerre en Ukraine ou, plus récemment, un numéro sur « La gangstérisation du monde » en plein débat national et international sur les défis posés à nos sociétés par la grande criminalité transnationale. La revue a publié cet été 2025 un numéro intitulé « À la conquête de la Lune », quelques mois avant qu'intervienne la première tentative de vol habité quittant l'orbite terrestre depuis 54 ans.

En règle générale, des thématiques transversales (la démographie, les armes nucléaires, les inégalités dans le monde...) alternent avec des dossiers géocentrés (l'Allemagne, le Caucase, les États-Unis, les Corées...). Qu'ils soient internationaux ou européens, tous les sujets traités par *Questions internationales* concernent de près ou de loin les Français. Quand on parle des GAFAM, du jihadisme, de l'Ukraine, du dollar, des matières premières, des océans, de la démocratie dans le monde, des questions européennes ou mémorielles, on touche au cœur des préoccupations du grand public, et notamment des plus jeunes (lycéens avec la spécialité HGGSP du baccalauréat ou étudiants).



SABINE JANSEN ET SERGE SUR RÉDACTEURS EN CHEF DE LA REVUE

LES AUTEURS EN PARLENT

Questions internationales

Préparant pendant deux décennies les étudiants de Sciences Po Grenoble à l'épreuve de « Questions internationales » des concours, c'est logiquement que j'ai eu recours dès 2003 à Questions internationales, et que j'y ai ensuite volontiers contribué. Une publication dont j'ai toujours apprécié la rigueur intellectuelle et la grande lisibilité. Et une pertinence thématique qui ne s'est jamais démentie, affirmée dès les premières livraisons : n°1 : Le Moyen-Orient ; n°2 : Le pétrole ; n°3 : La puissance américaine...

Jean-Paul BURDY,
historien, enseignant-chercheur associé
à l'Institut d'études politiques de Grenoble,
université Grenoble Alpes.

Contactée en 2014 pour un article concernant l'histoire et le présent de l'Allemagne, j'ai ensuite rejoint pour 10 ans le conseil scientifique de la revue. Les réunions d'experts de première qualité de ce conseil ont toujours été pour moi l'occasion de discussions animées et enrichissantes. La revue Questions internationales propose à ses lecteurs des analyses géopolitiques d'actualité, prenant en compte le contexte historique. Rigoureuses et accessibles à un large public, elles constituent d'importantes références pour tous ceux qui veulent mieux comprendre le monde.

Christine DE GEMEAUX, professeur émérite des
universités en études germaniques

J'ai contribué régulièrement à Questions internationales car je considère cette revue comme une référence dans le domaine des relations internationales. Les dossiers sont toujours très étayés et tentent de répondre à l'ensemble des enjeux d'une question. L'équipe rédactionnelle est très compétente pour l'accompagnement des contributeurs.

Frank TÉTART, géopolitologue



CARINE SABBAGH, RESPONSABLE ÉDITORIALE, DOC' EN POCHE

Pourquoi proposer un ouvrage « en 30 questions » ?

La forme des questions-réponses s'est imposée par la vocation pédagogique des contenus. La charte éditoriale prévoit une rédaction synthétique, immédiatement accessible et répondant clairement à une question précise.

L'ambition de cette série sur des sujets d'actualité est de proposer un tour d'horizon le plus complet possible. Un sujet se prête au jeu d'un questionnement exhaustif en abordant tous ses contours : historique, économique, politique, sociétal, environnemental... Les auteurs répondent ensuite aux questions avec des exemples, des faits, des chiffres et une analyse succincte des points de débat. La limite à « 30 » questions répond au cadrage initial du volume des ouvrages. Seul le titre sur la France répond à 70 questions.

Quels sujets privilégier et pourquoi ?

La collection propose des sujets qui animent le débat public, éclairent les politiques publiques, et qui aident les lecteurs à comprendre l'actualité. Toutes les thématiques sont abordées.

Plusieurs axes orientent nos choix. Nous anticipons les sujets qui figurent au calendrier des événements à venir en France. Nous avons ainsi publié en mai 2025 *L'Océan en 30 questions* pour couvrir la Conférence des Nations unies sur l'océan qui s'est tenue à Nice en juin.

Nous observons les nouveaux sujets qui peuvent être enseignés ou inscrits dans les programmes des concours de l'enseignement supérieur, notamment de Capes ou d'agrégation et avons choisi des sujets centrés sur l'eau (parution en mars 2025) ou les forêts (à paraître en 2026).

Nous identifions aussi les sujets qui arrivent dans le débat public et qui sont dans l'air du temps. C'est une part d'intuition de l'éditeur qui évalue l'importance des sujets du moment. C'est enfin un équilibre entre les sujets traités dans la collection et une valorisation du fonds avec de nouvelles éditions de titres qui ont besoin d'être mis à jour. Nous rééditons nos titres sur la justice, le nucléaire, les impôts ou la laïcité, qui sont des sujets de fond et en constante évolution.

LES AUTEURS EN PARLENT

Doc' en poche

« Le partenariat avec mes éditeurs s'est déroulé avec un grand professionnalisme. J'ai apprécié le format Doc' en poche (avec notamment ses chapôs en ouverture de chaque chapitre) et l'effort de clarification qu'il impose à l'auteur. La publication du livre Smart city, ville intelligente : quels modèles pour demain ? m'a valu plusieurs sollicitations de la part d'universités ou d'entreprises. Cela a été pour moi une belle expérience.

Jean HAËNTJENS
économiste et urbaniste, spécialiste
des stratégies et de la prospective urbaines,
notamment conseiller scientifique
de l'association Futuribles International

« J'ai rédigé l'ouvrage Parlons climat en 30 questions dans le but de rendre accessibles de manière claire et synthétique les aspects clés liés aux enjeux du changement climatique et donner envie d'agir de manière informée. Il m'a semblé essentiel d'intégrer les enjeux liés au changement climatique dans une collection centrée sur la vie publique, précise, claire, accessible à toutes et tous. Cette expérience était un travail d'équipe, un immense merci pour la patience, la rigueur et le soutien apporté à la rédaction. »

Valérie MASSON-DELMOTTE
physicienne, climatologue,
chercheuse CEA au Laboratoire des sciences
du climat et l'environnement (LSCE)

« La transition vers des sociétés bas carbone demande une révolution dans la manière de se projeter dans l'avenir, de faire société et d'interagir avec le vivant. Ce petit livre est construit pour permettre de s'approprier les données clés au public le plus large possible pour comprendre l'actualité en lien avec les enjeux climatiques et développer une « littéracie climatique ». Grâce à son format court organisé en question, la collection Doc' en Poche permet de dresser les points les plus saillants de manière très factuelle et concentrée pour embrasser les enjeux d'un sujet. Le prix peu élevé du livre est un atout pour favoriser l'accessibilité des connaissances à un public le plus large possible. Le caractère de l'écriture contraint par le format de la collection est d'un côté une difficulté réelle de rédaction, souvent un véritable défi, mais de l'autre une opportunité pour simplifier et aller à l'essentiel. Dès lors, chaque mot compte ! »

Christophe CASSOU,
physicien, climatologue, chercheur CNRS
au CERFACS



**SYLVIE GENDROT,
RESPONSABLE ÉDITORIALE,
CONCOURS ADMINISTRATIFS**

Comment accompagner efficacement les candidats dans leur préparation aux concours ?

Pour accompagner au mieux les candidats passant des concours, et plus précisément des concours administratifs, il est nécessaire de bien connaître les différentes épreuves, leur contenu et leurs modalités. Le candidat se doit de bien saisir les grandes évolutions qui se dessinent à court et moyen termes au sein de la fonction publique comme la tendance croissante à la professionnalisation des épreuves et à la valorisation du savoir-être du futur fonctionnaire. Nous effectuons régulièrement une veille des programmes des grandes écoles d'administration (INSP, IRA, EN3S, EHESP, etc.) et consultons les sujets de concours des années passées. Échanger avec les responsables des différents instituts et avec les formateurs est également un atout pour répondre aux besoins de ces écoles. Il s'agit de proposer aux préparateurs le contenu le plus adapté : nous faisons appel à des spécialistes des sujets traités mais, le plus souvent, qui ont également une expérience de terrain, en particulier en tant qu'enseignant ou en tant que membre de jury. Nos auteurs doivent aussi adopter l'ADN de La Documentation française : élaborer des contenus clairs, sourcés, pédagogiques dans les principales matières des concours ; proposer des pistes de réflexion problématisées qui s'inscrivent dans un contexte actualisé ; former l'esprit critique tout en respectant la neutralité grâce à la pluralité des points de vue.

Quels titres préconisez-vous en priorité pour les concours publics ?

Tous nos ouvrages sont adaptés aux concours de la fonction publique, plus spécifiquement aux catégories A+, A et B ; ils concernent plusieurs concours et non pas un seul métier. Nous proposons deux types de manuels, qui correspondent à deux types d'épreuves : des ouvrages de fond (droit, économie, finances publiques, questions sociales, etc.) et des ouvrages de méthodologie (« Le cas pratique », « Préparer les concours européens », « L'entretien avec le jury », etc.). Certaines thématiques sont spécifiques, « La GRH dans la fonction publique » permet de mieux comprendre les enjeux du management public. De même l'ouvrage « Les politiques publiques », qui rencontre un public très large, ouvre sur les grandes problématiques des politiques dans l'espace public, à l'échelon national comme local.

LES AUTEURS EN PARLENT

Concours administratifs

« Souhaitant entreprendre la direction d'un ouvrage portant sur le droit public aux concours, je me suis naturellement tourné vers la collection Formation administration concours (devenu Concours administratifs fin 2025) de La Documentation française car il s'agit de la collection de référence pour la préparation des concours de la fonction publique. J'ai rapidement compris pourquoi tant l'accompagnement des équipes éditoriales au cours de la rédaction de l'ouvrage est précis et sérieux. Cet ouvrage constitue ainsi une synthèse complète du programme de droit public de différents concours et permet de répondre à de nombreuses problématiques. »

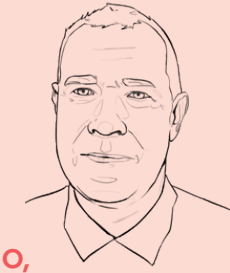
Gilles TOULEMONDE,
maître de conférences en droit public,
coprésident de la section de droit public,
centre droits et perspectives du droit, équipe
de recherches en droit public Université de Lille,
membre de la chaire d'études parlementaires

« Lorsque j'ai été contactée pour la première fois par La Documentation française, j'avais déjà publié chez différents éditeurs. J'ai pourtant rapidement réalisé que j'entrais là dans une collaboration d'une autre dimension. La préoccupation constante de rendre un réel service au lecteur s'accompagne toujours du respect des intentions de l'auteur, y compris lorsque des retouches doivent être apportées au texte initial. Depuis une vingtaine d'années, notre relation a toujours été fluide, confiante, constructive et enrichissante, et j'apprécie la fiabilité de tous les acteurs de la chaîne éditoriale. »

Chantal PERRIN-VAN HILLE,
formatrice et consultante
dans la fonction publique.

« J'ai eu l'honneur de rédiger, pour la collection Formation administration concours, un ouvrage pour les ingénieurs et techniciens de recherche et de formation. J'en ai été heureuse car je suis très attachée aux valeurs de citoyenneté portées par La Documentation française et admirative de la rigueur de la démarche d'information de ses publications. En tant qu'auteur, j'ai apprécié la grande disponibilité, l'écoute et la fiabilité de l'équipe de rédaction, ainsi que son précieux accompagnement pour offrir aux candidats la meilleure préparation. »

Sylvie BEYSSADE,
docteure en ethnologie
et formatrice des membres de jurys
des concours.



**PIERRE-ALAIN GRECIANO,
RESPONSABLE D'ÉDITION,
DÉCOUVERTE DE LA VIE PUBLIQUE**

Connaître ses institutions est crucial pour ceux qui souhaitent s'engager dans la vie civile, politique ou administrative. Comment la collection accompagne-t-elle la découverte des institutions françaises et européennes ?

Pour comprendre pourquoi le fonctionnement des institutions constitue l'« ADN » de la collection « Découverte de la vie publique » (DVP), il convient de se pencher sur sa genèse :

- l'ambition de couvrir l'ensemble des thématiques liées au fonctionnement des institutions de la France et de l'Union européenne ;
- le parti pris de textes courts qui traitent d'un sujet selon les standards propres à la génération internet (à savoir : un temps de lecture ne dépassant généralement pas cinq minutes).

Ce positionnement se matérialise par le choix d'ouvrages au format poche et par la structuration de leur contenu en de brèves questions-réponses, qui viennent compléter des encadrés permettant l'approfondissement de certaines thématiques.

De la sorte, chaque lecteur peut naviguer à loisir entre les différents blocs dont se composent les ouvrages de la collection, en étant certain de trouver une réponse rapide, fiable, neutre et à jour aux différentes questions qu'il peut être amené à se poser (ex. : Quelles sont les relations entre le président et le Gouvernement ? À quoi sert le référendum ? Qu'est-ce que le droit à la liberté et à la sûreté ? Qu'est-ce qu'un impôt ?...). En outre, ces ouvrages faciles d'accès représentent autant de précieux outils dans le cadre d'une remise à jour des connaissances.

Sur quels critères basez-vous vos choix d'auteurs ?

Les exigences propres aux ouvrages de la collection DVP en termes de contenu technique des sujets traités nous amènent à confier leur rédaction à des auteurs disposant à la fois des deux qualités suivantes : experts sur le fond et disposant d'un grand sens de la pédagogie, de la transmission des connaissances. Plus spécifiquement, ces derniers présentent généralement le double profil suivant :

- ce sont la plupart du temps des universitaires, dont la connaissance du sujet traité est approfondie et qui, de plus, sont les mieux à même de cerner les besoins de leurs étudiants ;
- en tant qu'enseignants, ils ont une longue expérience pédagogique qu'ils mettent au service de l'écriture la plus simple et la plus synthétique possible.

Leur pouvoir prescripteur contribue à assurer aux ouvrages de la collection la diffusion la plus large.

LES AUTEURS EN PARLENT

Découverte de la vie publique

« J'étais et je suis toujours très heureuse de cette collaboration car la collection est de très grande qualité. Elle est sérieuse et représente une source pédagogique, accessible et solide académiquement pour les étudiant.e.s, ainsi que pour tout autre public souhaitant s'informer de manière précise et fiable sur un sujet. Cette expérience de rédaction et de publication est toujours très agréable, très fluide et se fait dans une confiance mutuelle et des échanges bienveillants et productifs. En tant qu'auteur, on sait qu'on peut s'appuyer sur une équipe solide et très informée. »

Marion GAILLARD,
docteure en histoire, spécialiste
de la relation franco-allemande et des questions
européennes, membre du comité
de programmation de l'économie
aux Rendez-vous de l'histoire

« La collection Découverte de la vie publique propose des ouvrages à la fois exigeants sur le plan technique et accessibles à un large public. Écrire un premier livre sur le droit des libertés fondamentales qui respecte ces deux impératifs était pour moi un projet ambitieux et stimulant, fruit d'une étroite collaboration avec mon éditeur. »

Paul LE CALVÉ,
administrateur du Sénat

« Cela fait maintenant plus de 15 ans que je collabore avec La Documentation française. J'ai eu l'occasion d'écrire des articles dans plusieurs de leurs collections. J'ai toujours eu de la chance de travailler avec des collaborateurs qui aiment leur métier et sont très à l'écoute des auteurs. D'un point de vue personnel, écrire pour la collection Découverte de la vie publique est un moyen de rédiger des ouvrages qui allient rigueur et accessibilité. Ces livres ne sont pas dans la polémique ou les effets de mode, ils essaient de faire comprendre les sujets qu'ils traitent. C'est dans ce sens que je les considère comme des références. »

Gilles NEZOSI,
directeur d'organisme de sécurité sociale,
enseignant à Sciences po Lyon.

ÉDITER POUR LE COMPTE DES ADMINISTRATIONS PARTENAIRES

Que signifie éditer pour le compte des administrations partenaires ?

La Documentation française apporte son savoir-faire éditorial et technique aux administrations et organismes publics partenaires. Elle accompagne le partenaire dans la définition de son projet et exerce sa fonction de conseil éditorial pour élaborer ou sélectionner les contenus en fonction de leur qualité et de leur intérêt pour la diffusion de la pensée publique auprès *in fine* du citoyen.

Elle accompagne parfois directement les auteurs, détermine avec le partenaire le traitement éditorial le plus adapté au contenu et au public (guide pratique, livre de poche, essai critique...), choisit sa forme (identité graphique, type de papier et d'impression, type d'éditions numériques), en définit l'économie et choisit le meilleur mode de diffusion.

En permettant à de nombreux ouvrages issus de l'administration d'exister sur le marché de l'édition (en librairie, sur son site et par d'autres canaux), La Documentation française remplit les missions de service public qui lui ont été fixées : édition, diffusion de la pensée publique et vulgarisation.

Quels sont les différents genres d'ouvrages édités sous la marque Documentation française ?

BETHSABÉE BLUMEL RESPONSABLE ÉDITORIALE



LES COMITÉS D'HISTOIRE

D'importantes collections des comités d'histoire, que ce soit celui du ministère de la Culture, du Conseil d'État ou bien encore celui de l'INSP, permettent de connaître et questionner l'histoire des politiques publiques de façon vivante et incarnée. L'Association française pour l'histoire de la justice et l'IHEMI contribuent aussi à enrichir l'histoire de la justice et l'histoire des territoires. Les titres programmés sont souvent soumis à un comité de lecture ou à un conseil scientifique, qui veillent à la pluralité des thématiques abordées.

ANNE DE KORTE RESPONSABLE ÉDITORIALE



LES RAPPORTS ANNUELS

Les institutions et autorités administratives indépendantes poursuivent avec La Documentation française leur travail d'évaluation. Les rapports de la Cour de cassation, du Conseil supérieur de la magistrature, du Conseil d'État, de certaines autorités administratives indépendantes (Commission nationale consultative des droits de l'homme) sont abondamment repris par la presse et sont utiles aux associations.

DAGMAR ROLF RESPONSABLE ÉDITORIALE



À côté des ouvrages plus particulièrement dédiés à l'histoire, d'autres titres présentent des travaux de chercheurs, participant ainsi à l'évaluation des politiques publiques, comme les collections « Panorama des savoirs » et « Études et recherche » (avec l'Observatoire national de la vie étudiante).

Dans le secteur culturel, les titres de la collection « Musées-Mondes », une trentaine de titres aujourd'hui, éditée avec le ministère de la Culture, s'attachent à décrire et analyser les mondes du musée et du patrimoine du point de vue des dynamiques sociales et du rôle des musées dans une société en constante mutation.

Les guides pratiques sont également un champ éditorial important. Ils répondent à une attente du public et à des besoins des citoyens et des professionnels (*Guide de la laïcité dans la fonction publique*, édité avec la DGAFP et la DLPAJ, *Passeport citoyen*, guide des premières démarches destiné aux jeunes de 15 à 25 ans).

Imprimerie de la direction de l'information légale et administrative
n° 617250120 - Dépôt légal : octobre 2025



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



La Documentation
française



Contact presse

dircom@dila.gouv.fr / 01 40 15 70 42